

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans l'Espace Augustine Coutin, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (18) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, PASTOR Gérard, COURTOIS Catherine, EMONET Elisabeth, LETEROUIN Corinne, CANET Véronique, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, GONDA Frédéric, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, MORISET Kamila, BUREL Sylvia, SICARD Rudy.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (6) :

François CABY a donné pouvoir à Kamila MORISET
Carole GARDET a donné pouvoir à Françoise JOSSERAND
Aude SCOTTON a donné pouvoir à Elisabeth EMONET
Isabelle WHARMBY a donné pouvoir à Hervé BANCOD
Chantal CHARVIN a donné pouvoir à Catherine COURTOIS
Brice VANDEPITTE a donné pouvoir à Michel BEAL

**Délibération rendue
exécutoire**

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le : 16.02.2026
Et publication le : 17.02.2026
Le Maire,



ABSENTS EXCUSES (5) : Flavien LEGER, Laurent CHAUMARD, Michaël DEHOORNE, Grégory de LA CHAPELLE, Vincent GASCA

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/02/2026
Date d'affichage : 02/02/2026

Véronique Canet a été élue secrétaire de séance.

Création d'une maison de santé pluridisciplinaire - Demande de financement au titre de la DETR 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-29 ;

Vu les dispositions relatives à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Vu la circulaire / note préfectorale relative à la campagne DETR 2026 ;

Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération présenté ci-dessous ;

Considérant la nécessité de réaliser l'opération suivante : création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire ;

Considérant l'intérêt communal du projet et la nécessité de mobiliser des financements extérieurs ;

Plan de financement DETR	
MAISON DE SANTE	HT
Maitrise d'œuvre	166 701.34 €
Travaux	2 644 825.12 €
Montant de l'opération	2 811 526.46 €

Financements prévisionnels	
DETR Demandée	500 000.00 €
Conseil régional demandée	250 000.00 €
Total des aides	750 000.00 € 26.68%

Fonds propres	1 978 193.46 €
Recettes loyer	83 333.00 €
Total	2 811 526.46 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- **De solliciter** le concours financier de l'État au titre de la DETR 2026 auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, conformément au plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- **D'approuver** le plan de financement prévisionnel ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document afférent au dossier.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait conforme, le 9 février 2026

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Michel BEAL


